



LUNDI 13 DECEMBRE 2004

AGIR VITE ET FORT

4 heures d'arrêt de travail à minima
Assemblée Générale à partir de 9h00 au Centre

Les arrêts de travail et autres initiatives multiples (AG de syndiqués, de CMCAS, de SLV, délégations vers les pouvoirs publics, directions parlementaires) ont fait du 8 décembre, le temps fort coordonné le plus important en nombre d'initiatives et en participation depuis les actions nationales du printemps.

Mais il reste à élever encore, très rapidement, ce rapport de force dans une phase des négociations nationales tout à fait cruciale !

Après le projet patronal du 8 décembre, un nouveau projet a été transmis en soirée ce 9 décembre et une nouvelle version est prévue ce vendredi 10 décembre à l'issue d'une séance de nuit...

Cette accélération des événements a conduit la CGT à décider une intensification des actions dès ce week-end (assemblées générales, délégations, arbres de Noël, etc.)

D'UNE JOURNEE NATIONALE D'ACTION COORDONNEE LUNDI 13 DECEMBRE 2004

qui se traduira par 24h d'arrêts de travail et d'initiatives multiples à décider avec les agents actifs et inactifs, du 12 décembre 21h au 13 décembre 21h.

C'est indéniablement maintenant que les choses se jouent si l'on veut pouvoir soumettre ensuite à la consultation du personnel des projets d'accord : rémunérations, pensions, protection sociale, susceptibles de correspondre aux attentes légitimes des salariés actifs, inactifs, veuves et pensionnés de tous ordres.

Il reste des écarts très conséquents entre les positions revendicatives de la CGT portées par les négociateurs et les prétentions patronales.

POINTS ACQUIS (NON EXHAUSTIFS):

le maintien d'un régime spécial de sécurité sociale maladie, couvrant par adhésion collective obligatoire l'ensemble des agents actifs, inactifs, veuves et pensionnés
une amélioration des prestations à hauteur de 55 M€ (version du 9.12.2004)
la référence aux articles 1, 9 et 23 du Statut National comme points d'ancrage aux dispositions statutaires pour les inactifs, veuves et pensionnés

LES ECARTS (NON EXHAUSTIFS) :

La CGT revendique un financement patronal couvrant 60% du total des dépenses, avec garanties de pérennité dans le temps. En l'état actuel des dernières propositions, le financement par les entreprises ne représenterait que 35% de ce total des dépenses et sans garantie du maintien à ce niveau dans le temps...

Pour compenser l'augmentation des cotisations mutualistes des retraités, les employeurs proposent +1,96% sur les pensions alors qu'il faudrait +2,5%

De plus, cette compensation ne comporte pas non plus les garanties nécessaires dans le temps...

Pour les actifs, une majoration de 4,50% sur le SNB est acquise pour compenser la hausse des « cotisations retraite », la CGT demande +5,5% au titre des cotisations retraite tenant compte de l'incidence fiscale de la compensation.

UN GROS POINT DE DESACCORD

Les employeurs proposent de mettre fin aux activités des CMCAS et des SLV pour le compte du régime maladie. Elles pourraient être maintenues, mais au seul titre des activités sociales, ce qui les condamnerait à l'asphyxie.

Pour la CGT, cette question « n'est pas négociable », il faut conserver en proximité les CMCAS et les SLV avec des missions pour le régime maladie, les projets santé, la prévention, l'action sanitaire et sociale en même temps que pour les activités sociales (vacances, loisirs, sport, culture, etc.)

SEULE L'ACTION DU PERSONNEL peut amener les employeurs à faire évoluer positivement la négociation, très nettement en deçà de ce que le personnel est légitimement en droit d'attendre après les engagements du gouvernement, de conserver le statut et après la loi de février 2000 qui stipule que les négociations de Branche ne doivent pas conduire à des dispositions inférieures au Statut National.

ALORS, TOUS ENSEMBLE, VITE ET FORT, ALLONS-Y, C'EST LE MOMENT DE CONCRETISER LES ACQUIS DE NOTRE BATAILLE ENGAGEE AU PRINTEMPS DERNIER !

Montreuil, le 9 Décembre 2004

Les syndicats CGT et UFI CT- CGT de Bourges,
les Administrateurs CGT de la CMCAS
appellent l'ensemble du personnel
à participer massivement aux différentes actions
du lundi 13 décembre 2004
dans le cadre de 4h00 d'arrêt de travail à minima
Rassemblement au centre à partir de 9h00